Le Petit Liseron

Rencontres NATURALIA

n° 2 /2014

Bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne
Reproduction interdite sans l'accord écrit de l'association Faune et Flore de l'Orne.

CALENDRIER DES PROCHAINES SORTIES-NATURE

A.F.F.O.

Samedi 3 mai : carrière de Belleau;
Rendez-vous : 14 h, sur le site, Argentan
Sortie animée par : G. Cottereau et M. Lesur, AFFO-CEN B-N

Dimanche 4 mai : flore des chemins de Cisai
Rendez-vous : 14 h 30, place de l'église, Cisai-St-Aubin
Sortie animée par : Martine et Serge Lesur

Dimanche 11 mai : les plantes comestibles.
Rendez-vous : 14h, site de la Lambonnière, Pervenchères
Sortie animée par : A. Cabaret et A. Lemarquer.

Samedi 17 mai : approche géologique de l'Orne, flore forestière.
Rendez-vous : 14h 30, place de La Perrière.
Sortie animée par : Michel Boin

Samedi 24 mai : initiation aux graminées (stage)
Rendez-vous : sur inscription (02 33 26 26 62)
Sortie animée par : Francis Bisson.

Dimanche 25 mai : fleurs du printemps;
Rendez-vous : 14 h 30, place de l'église, le Bouillon
Sortie animée par : Martine et Serge Lesur.

Dimanche 25 mai : nature dans un parc urbain;
Rendez-vous : 14 h, mairie de Flers;
Sortie animée par : Yohann Guillaume.

Samedi 31 mai : Houlles Blanches et la Butte des Rocs;
Rendez-vous : 14 h, aire d'arrêt de la Croix Feue Reine, déviation de Bellême;
Sortie animée par : François Radigue.

Samedi 7 juin : nature sauvage en ville;
Rendez-vous : 14 h 30, maison pour tous, Mortagne au Perche
Sortie animée par : Alain Lemarquer

Samedi 21 juin: Flore des zones humides;
Rendez-vous : 14h 30, devant l'église de St Germain du Corbeis
Sortie animée par : Jacques Bellanger

Samedi 28 juin: faune et flore de la réserve Roger Brun;
Rendez-vous : 14h 30, carrefour D16/D33 près de Canapville
Sortie animée par : Agathe Breton, AFFO-CEN

Dimanche 6 juillet: initiation à la botanique;
Rendez-vous : 14 h 30, maison pour tous, Mortagne au Perche
Sortie animée par : Joachim Cholet et Aurélie Dardil

Samedi 12 juillet: jardin sauvage et biodiversité;
Rendez-vous : sur inscription (02 33 26 26 62);
Sortie animée par : Christophe Lutrand

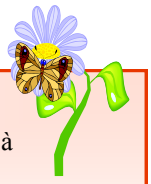

Rencontres naturalistes

Vendredi 13 juin au lycée agricole de Sées, à partir de 19 h 30

Gratuites, ouvertes à tous, elles se déroulent sous forme d'expositions, d'exposés, de projection et de discussions sur le thème du naturalisme

Chantiers Nature :

Samedi 28 juin : La Lambonnière (Pervenchères)
R V : 9h 30, sur le site

Les chantiers durent toute la journée, apportez votre pique-nique si vous le désirez et venez nombreux aider l'AFFO à entretenir ces sites remarquables dans une ambiance sympathique.
Toutes les informations concernant ces activités sont à demander au local

Val d'Orne environnement

Samedi 21 juin : reptiles et batraciens
Rendez-vous : 14 h, mairie de Putanges Pont-Ecrepin.
Sortie animée par : J.P. Louvet. **SUR INSCRIPTION**

Vendredi 27 juin : papillons de nuit
Rendez-vous : 20 h, se renseigner.
Sortie animée par : David Vaudoré et J.P. Louvet

Vendredi 4 juillet : balade nocturne à l'écoute des chauves- souris
Rendez-vous : 21 h, salle des fêtes, Ste-Honorine-la-Guillaume.
Sortie animée par : Ladislas Biegala

ADN Livaie

Dimanche 18 mai : Qui chante là-bas ?
Découverte des oiseaux
Rendez-vous : 9 h, salle communale de **Livaie**

Dimanche 22 juin : initiation à la botanique
Rendez-vous : 9 h, Carrefour des Arcis, forêt d 'Écouves, St-Nicolas-des-Bois

HOMMAGE & FÉLICITATIONS : Un décret du Président de la République en date du 18 avril 2014 nomme M. René Mafféi, président du GRAPE, chevalier de la Légion d'Honneur au titre de l'écologie et du développement durable pour 50 ans de service. L'AFFO adresse ses félicitations au récipiendaire et reviendra sur cette nomination dans un prochain numéro.

Sommaire

Noces florales p 4
Par Michel Provost

À la recherche de la maison B. p 7
Par Claude Maupay

Rencontre « Naturalia » p 9
Rapportées par Martine Lesur

Les plantes sorcières p 12
Par Rosine Guerchais

Pesticides à usages agricoles p 17
Par Bernard Beaudoing

Les rencontres naturalistes p 16
Par Martine Lesur

Réunions p 20
Par Rosine Guerchais

Grille nature p 22
Par Michel Provost

« Mission (devenue) impossible » ?

Par Serge Lesur

Il y a quelques mois, dans le Petit Liseron n°3/2013, me posant la question de la réalité d'un « lobby écolo », j'affirmais « *Décidément le lobby écolo est une vue de l'esprit et il est loin d'être réel ! Il faut la mobilisation de tous au jour le jour pour avancer et les associations, si on leur donne les moyens (autre sujet à traiter très prochainement !), vont encore avoir beaucoup de « pain sur la planche ».* » Nous y voici ! Les moyens !

La politique menée depuis plusieurs années (par les différents gouvernements qui se succèdent) n'a toujours pas pris en compte les problèmes environnementaux, même si quelques textes législatifs vont doucement (très doucement) dans le bon sens. D'ailleurs, parallèlement, d'autres textes reviennent sur des acquits positifs pour notre environnement, que l'on espérait définitifs. La réalité du changement climatique, l'effondrement de la biodiversité, l'explosion des maladies environnementales, la dégradation et la banalisation de nos paysages… sont bien là et les mesures prises sont loin d'être à la hauteur des enjeux. Mais, l'Administration continue de nous faire croire que nous sommes indispensables au débat public, et la présence des associations dans les instances est toujours de plus en plus sollicitée.

Depuis le 1er janvier de cette année nous avons décidé de recenser les invitations adressées au président de l'AFFO afin qu'il assiste à des réunions où son avis est sollicité (son avis ou celui de l'association qu'il représente ?). Nous passons donc sous silence les convocations aux commissions officielles où les membres de l'association doivent siéger. Pour mémoire, nous sommes actuellement présents dans une bonne quarantaine de commissions pour lesquelles il est de plus en plus compliqué de trouver des volontaires bénévoles, disponibles, compétents, prêts à s'investir dans ce travail nécessaire mais ô combien fastidieux, coûteux, chronophage… et si peu valorisant ! A ce jour donc (7 mai), ce ne sont pas moins de 54 invitations supplémentaires qui sont parvenues à l'AFFO, et on en a probablement oublié quelques unes ! Pour faire simple, nous en sommes à plus de trois invitations en moyenne par semaine : une véritable frénésie ! Et en face quels moyens donne-t-on aux bénévoles associatifs ? Nous attendons, tel le lieutenant Giovanni Drogo dans *Le Désert des Tartares*, un statut pour « l'élu associatif » et… nous ne voyons toujours rien venir ! Alors comment trouver des volontaires disponibles en quasi permanence pour endosser les responsabilités (au demeurant de plus en plus lourdes et importantes) ? Quasi permanence, car non content de nous inviter à participer à des réunions - qui se déroulent toujours sur le temps de travail d'un salarié « normal » (je rappelle que nous sommes tous bénévoles) - les délais de prévenance sont le plus souvent extrêmement réduits (parfois moins d'une semaine !). Bien évidemment, aucun moyen financier n'est accordé pour compenser une éventuelle perte de salaire ni pour dédommager des frais de déplacement. Au contraire, les tracasseries administratives, concernant les financements de l'association, se multiplient.

Jusqu'à présent, même si les subventions que nous sollicitions n'étaient jamais assurées et toujours remises en cause d'une année sur l'autre, la justification des dépenses réalisées et de l'utilisation de fonds publics ne posaient aucun problème et ce depuis plus de 30 ans ! Je dois dire que la transparence dans laquelle nous faisons notre travail a toujours été louée par les institutions avec qui nous travaillons depuis, là aussi, de très nombreuses années et a souvent été montrée en exemple. Et brutalement, depuis un an ou deux, les tracasseries se multiplient : les justificatifs ne sont jamais les bons, il manque toujours un papier ici, un justificatif là. Bref, alors que nous n'avons rien changé dans nos méthodes et nos façons de faire, ce que nous faisions parfaitement hier, nous ne le faisons plus aujourd'hui. Bizarre, non ? Le versement des subventions est de plus en plus problématique, de plus en plus incertain et de plus en plus tardif. Ce qui, de fait, met en péril l'association elle-même : une partie de ces financements est en effet indispensable pour l'équilibre du budget de l'association et donc le maintien de l'emploi salarié (pourtant loin d'être pléthorique et financé en grande partie grâce à des prestations « commerciales »).

Comment voulez-vous, dans ces conditions et dans une société de plus en plus individualiste et tournée vers la « consommation », que des bénévoles s'engagent dans l'action associative, la défense du bien commun, la préservation de l'intérêt général ? La situation de l'AFFO devient très préoccupante, précaire et l'élastique, très tendu, prêt à se rompre. Une seule illustration : le CA et l'assemblée générale ont entériné un changement de statut de l'association afin de décharger un peu le président et de répartir le travail à fournir en instituant trois vice-présidents, chargés chacun d'un domaine bien précis d'activité de l'association. Au final, lors de l'élection du bureau au sein du conseil d'administration nouvellement élu à l'issue de l'AG de janvier 2014, aucun poste de vice-président n'a été pourvu ! Et je ne jette la pierre à personne : chacun a ses obligations, ses envies, ses besoins, tous plus légitimes les uns que les autres. Mais sans engagement des bénévoles, une association ne peut pas vivre ! Évidemment, avec toutes les contraintes citées plus haut, nous ne sommes plus des bénévoles mais des… missionnaires ! Dans ce cas, la remise d'une décoration à un « engagé associatif historique » ne coûte pas cher (voir bas de page 2)… mais elle ne saurait compenser et reconnaître à sa juste valeur l'engagement de chaque instant de tous les bénévoles des associations qui œuvrent (dans tous les domaines et pas seulement dans celui de l'environnement) à faire tout ce que les pouvoirs publics ont abandonné et renoncé à mener.

Noces florales

Par Michel Provost

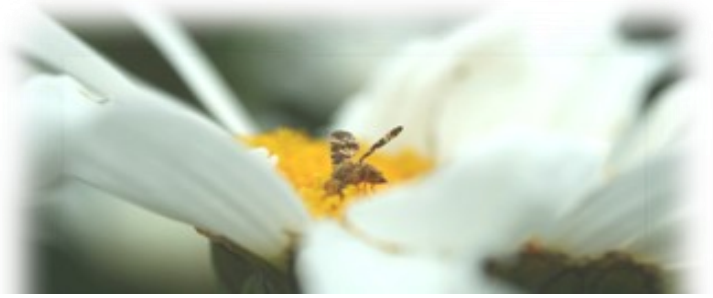

9 – Les Orchidées

Il s'agit de la famille actuellement la plus nombreuse des Monocotylédones (environ 20 000 espèces) et considérée comme une des plus évoluées. Mais qu'est-ce qui fait dire qu'elle est « évoluée » ? C'est la comparaison des fleurs fossiles de la période crétacé-début du tertiaire avec les actuelles qui permet de s'en faire une idée. Certaines caractéristiques répandues chez les fleurs contemporaines n'existaient pas chez les anciennes et il y a donc tout lieu de croire que ce sont des acquisitions récentes, fruits de l'évolution. Sont considérés comme évolués les caractères suivants : la zygomorphie (symétrie bilatérale), l'ovaire infère, la réduction du nombre des étamines, la pollinisation entomophile avec ses adaptations très spécialisées, etc. Reste cependant un point troublant avec les graines de ces Orchidées qui semblent avoir plutôt subi une évolution régressive : embryon non différencié, réduit à quelques cellules, protection minimale, pas de réserves et nécessité de la rencontre avec un champignon convenable pour leur germination. Certes, ces « tares » se trouvent compensées par le nombre énorme de graines (jusqu'à des centaines de milliers par capsule…) qui multiplie les chances de succès et, à l'évidence, « ça marche » !

Capsules d'orchidée printanière

Comme chez la plupart des Monocotylédones, la fleur d'orchidée se trouve construite sur la symétrie trois. On y retrouve trois sépales et trois pétales avec parmi ces derniers un très différent : **le labelle** (généralement plus grand, parfois plus petit mais en tout cas très dissemblable). L'androcée comprend théoriquement 3 + 3 étamines mais il n'en reste soit qu'une seule fertile et deux vestiges sous forme de **staminodes** (chez la plupart = les Monandrées) soit deux fertiles et un seul staminode (cas rare des Diandrées dont les sabots-de-Vénus). L'ovaire est infère, constitué de 3 carpelles soudés entre eux et ménageant une loge unique contenant de très nombreux ovules en placentation pariétale. Au-dessus de l'ovaire, on observe un organe extraordinaire et caractéristique des Orchidées : **le gynostème**. Il résulte de l'étroite fusion du style, de l'étamine fertile et des deux staminodes. Le stigmate supérieur est stérile*, souvent transformé en bec ou en promontoire (**le rostre**), surplombant les deux autres stigmates, fertiles, en retrait. L'étamine, soudée au style, présente deux loges polliniques. Le pollen de chaque loge se présente presque toujours aggloméré en une masse ou **pollinie**, portée par un petit pied ou caudicule lui-même terminé à la base par une glande visqueuse, collante, le **rétinacle**.

Normalement, l'étamine et les stigmates fertiles se trouvent radicalement séparés par le rostre ; l'autopollinisation s'avère donc impossible (sauf chez certains ophrys et épipactides – voir Petit Liseron n° 4/2012). Les bons offices d'un vecteur s'imposent et ce sera toujours ici un insecte, attiré par une fleur plutôt grande, attractive par la forme, la couleur, l'odeur et distillant du nectar. En tentant d'atteindre le capiteux liquide le visiteur se heurte à la base de l'étamine et a de bonnes chances de se coller sur la tête au moins une des deux pollinies. Repu, l'insecte ressort avec son précieux fardeau, qui ne semble pas le déranger, et ira éventuellement visiter une autre fleur de la même espèce. Entre temps le caudicule s'est courbé vers l'avant et lorsque l'animal se glisse sous le rostre les pollinies entrent en contact avec les stigmates fertiles et s'y collent. La pollinisation croisée est assurée, avec une sûreté maximale et sans la moindre déperdition de gamètes…

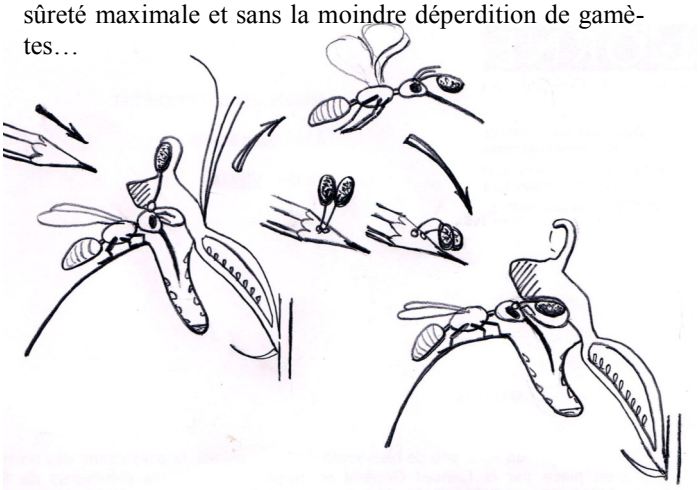

Quelques fleurs d'orchidées au labelle remarquable :
1 : orchis militaire ; **2** : *Dactylorhiza maculata* ; **3** : orchis pourpre ; **4** : orchis homme pendu

* ***Nota*** – Cette description de la fleur, par exemple de l'orchis mâle, correspond à ce qui est observable sur la plante.
En réalité, par rapport à son plan d'origine, cette fleur est inversée, tête en bas, à la suite d'une rotation de 180° de l'ovaire ; c'est la **résupination**, phénomène présent chez presque toutes les Orchidées (mais pas chez les nigritelles par ex.). Cette résupination peut se faire par torsion du pédicelle floral lorsqu'il y en a un (listère par ex.) ou encore par basculement de la fleur (ophrys, épipactides).

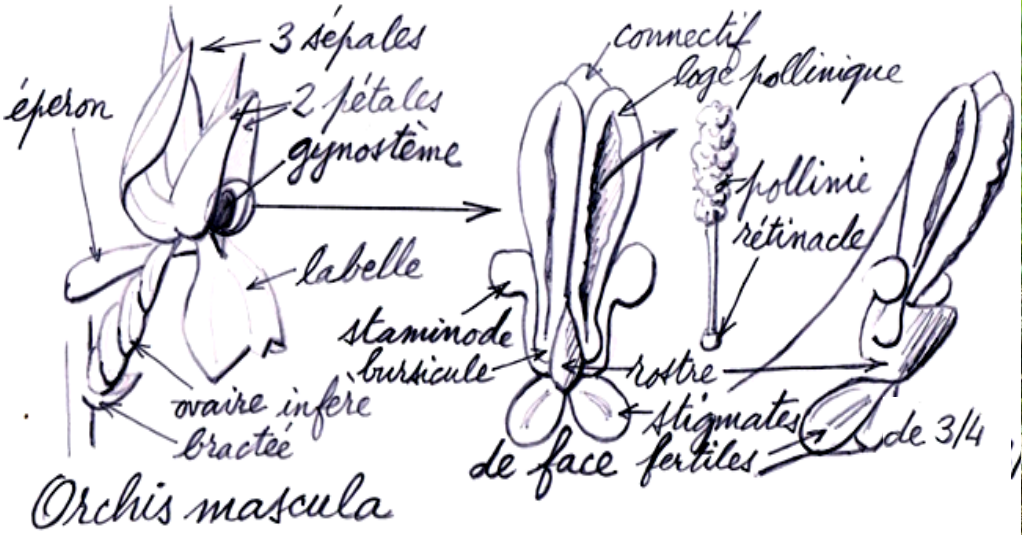

Orchis mâles

Orchis singe au labelle fortement découpé

Orchis bouc au labelle extravagant

Epipactis des marais au labelle en deux parties

Avril

Déjà les beaux jours, la poussière,
Un ciel d'azur et de lumière,
Les murs enflammés, les longs soirs ;
Et rien de vert : à peine encore
Un reflet rougeâtre décore
Les grands arbres aux rameaux noirs !

Ce beau temps me pèse et m'ennuie.
Ce n'est qu'après des jours de pluie
Que doit surgir, en un tableau,
Le printemps verdissant et rose,
Comme une nymphe fraîche éclose
Qui, souriante, sort de l'eau.

Gérard de Nerval, *Odelettes*

À la recherche de la maison B.

Par Claude Maupay

La Maison B..., entreprise d'une grande discrétion n'étant pas en grande odeur de sainteté dans la région, préfère, prudence élémentaire, ne pas se dévoiler au grand air Cependant, elle nous laisse à travers quelques signes de quoi deviner sa présence et nous faire découvrir son identité.

Là-bas, au détour d'un virage, quelle surprise ! Ils sont cinq ! Cinq petits diablotins facétieux tous vêtus de sombre en train de batifoler au beau milieu de la chaussée. Roulés boulés, culbutes, jeux de mains et joyeuses cavalcades, la petite bande de délurés joue une drolatique pantomime. Vus de loin ils se ressemblent tous, cependant leur identité, putois, fouines, martres ou blaireaux, ne peut se deviner et leur présence reste un mystère. Comment pourrait-on penser qu'une famille entière de petits mammifères prendrait ainsi cette route et son goudron comme terrain de récréation. Ils disparurent dès que je fis mine de m'avancer et ce n'est qu'en regardant de près l'endroit où ils s'étaient évanouis dans le fossé que je peux comprendre. Assez large et profond, ce fossé était couvert sur une grande longueur d'une haute et abondante graminée, une variété de roseaux drus qui rendait de la route, toute présence intérieure invisible. Au fond, des passages, des coulées piétinées témoignaient d'une longue fréquentation. Quel animal assez hardi ou de grande sagacité pourrait habiter cette cachette et prendre de tels risques ? Y aurait-il à ce point un manque aigu de gîtes dans les environs pour venir loger en bordure de cette route départementale ? A bien y réfléchir, ces livrées grisées sombres et leurs bandes blanches que je crus apercevoir, ces fameuses rayures si caractéristiques sur leur museau, ce serait...? La Maison B résiderait t'elle ici ? Et ces petits là (des B...tins ?) auraient-ils bénéficié d'une permission parentale ou échappé à leur surveillance. A moins que profitant de ce beau jour d'été les parents n'aient décidé faire un tour de leur territoire avec leur progéniture.

Ici, la maison B avait entièrement disparu, chassée, gazée, éradiquée ! Aujourd'hui, alors que sa population se reconstruit, on peut se demander pourquoi, pour quelles raisons, pour quelles fautes, pour quels péchés mortels on s'est acharné (on s'acharne encore) aussi cruellement à sa perte. On peut concevoir qu'elle fut la victime collatérale et innocente de la lutte enragée contre la maison renard qu'on accusait, à l'époque, de transporter le fameux virus rabique.

Pour avoir maintes fois croisé les signes de son existence, je la connais un peu sans l'avoir jamais rencontrée, à l'exception d'un soir crépusculaire, où l'on pouvait deviner une forme grise et massue remontant le bas côté de la route à vive allure. La Maison B, on le sait, est composée de personnages discrets, des noctambules avérés qui ne se laissent guère approcher. Pour connaître leurs manières, il nous faut repérer les quelques clins d'œil qu'ils nous laissent, et parmi eux, trois signes aussi parlants les uns que les autres qui constituent, enfin, la preuve de leur retour.

Le premier ne manque pas d'étonner quand on le découvre pour la première fois. Ca et là, dans les prés, en bordure de route ou de chemin, éparpillés ou disposés à la queue leu leu, ces trous dans la terre, à moitié remplis de leurs excréments signent leurs coutumes défécatoires. Proprement creusées, judicieusement calculées, leurs latrines ne débordent jamais. On peut aussi constater, contrairement à ce qui est recommandé chez les humains, qu'ils ne les rebouchent jamais. Mystère ! Par paresse ? Par atavisme ? Ces fèces ainsi exposées offrent l'opportunité unique de pouvoir appréhender leur régime alimentaire. Avec un peu d'apprentissage on pourra en distinguer et analyser les contenus, consistances, couleurs et variétés selon la saison. Sur le plan nutritionnel, la Maison B..., omnivore confirmée faisant feu de tout bois, il y a matière à observer, d'autant que ses membres savent s'adapter et utiliser le spectre nourricier que le territoire met à leur disposition. Ce régime alimentaire varié s'accommode de lombrics (50% de son alimentation) et, dans le désordre, fruits et céréales de saison, champignons, insectes divers, œufs, fourmis, guêpes...

Il n'est pas besoin d'aller très loin pour trouver la seconde piste. On la découvre à travers les champs où l'on peut relever les traces de leurs pas bien ancrées dans les guérets détrempés, ou, lecture aisée en hiver, quand la neige reçoit comme un livre, l'écriture de multiples traces. Leur dessin comporte une large paume transversale prolongée par cinq pelotes bien distinctes, armées aux extrémités de cinq fortes griffes ! Quoi, s'interrogerait un béotien ! un ourson divaguerait dans la région ? Il a presque trouvé le demi ignorant, puisqu' à une époque récente on classait nos mystérieux habitants volontiers parmi les ursidés. On notera qu'avec des paluches de cette qualité, à l'instar de la taupe, on doit savoir fouir chez les membres de cette confrérie.

Justement le troisième indice saute aux yeux quand on tombe dessus, car pour fouir, on sait puissamment le faire du côté de la maison B. Un véritable chantier de travaux publics que ces trous béants que l'on découvre aux flancs des deux talus d'un vieux chemin profond et assez peu fréquenté. Des excavations qui semblent s'enfoncer loin et profondément d'où dégueulent d'énor-

mes quantités de sables calcaires presque blancs. Voilà donc, creusée dans ce matériau tendre à souhait, leur habitation à loyer modéré ! Comble du professionnalisme, on remarque que sous les soixante à quatre vingt centimètres de la couche de terre arable, un dur et épais lit de marne calcaire assure la solidité du plafond de leur terrier tout comme celle du plancher du paysan du dessus. Tout autour des terriers, de profondes coulées sillonnent les talus, ce sont leurs lieux de passages, les traces de leurs montées et descentes dans les prés et les champs des environs. Bien sûr on remarque de nombreuses crottes de lapin, mais les quantités de matière déblayées et la taille des terriers étant sans commune mesure avec les possibilités des Jeannot, on ne peut leur attribuer ce travail. La présence de crottes de garennes, l'odeur musquée qui domine à la sortie de certains trous, illustrent la grande tolérance de la Maison B. Dans son royaume souterrain, réseau de labyrinthes à plusieurs étages assorti de multiples sorties, cette maison accorde à lapins et renards le droit de s'y installer. Elle a inventé bien avant nous le droit au logement !

Hélas cet altruisme animal s'avère bien mal récompensé. On pourrait penser qu'une telle preuve de tolérance et de générosité (offrir sa maison à des démunis et cohabiter entre espèces différentes) à l'exemple d'Emmaüs, donnerait à leur seul prédateur, un signal de concorde et de bienveillance. Il n'en est rien hélas...Triste observation quand on contemple les restes de nombreux sacs plastique abandonnés ça et là et qui ont servi à boucher toutes les issues du terrier avant qu'un gazage mortel n'anéantisse, pêle-mêle et sans distinction, tous les habitants du terrier !

La Maison B...mal récompensée de sa tolérante serviabilité ? Pire. On lui reproche dans certaines campagnes de multiples larcins et souvent on en remet une couche en inventant quelques redoutables méfaits. Ne l'accuse t'on pas, comme renard, d'être vecteur de la rage*, de la tuberculose bovine*, de fragiliser par ses terriers les sols et même les lignes de chemin de fer, de manger, quand ils sont en lait, des épis de maïs, de chambouler quelque pelouse ? Si on leur donnait la parole, elle serait sûrement avisée cette Maison B. de nous poser quelques questions embarrassantes. Par exemple, comparer les dégâts qu'une culture d'une dizaine d'hectare de maïs produit sur les sols, l'eau, la santé et l'environnement avec ceux provoqués par une famille de cinq petits omnivores, amateurs de lombrics ...

Les membres de la maison B..., protégés dans nombre de pays d'Europe, sont toujours "chassables" en France ! Une chasse-destruction qui se pratique sous des formes diverses, piège, gaz, collet...et vènerie. Pour tuer, l'homme manque rarement d'idées.

Entre maints autres, la "vènerie sous terre* " ou déterrage, est une chasse "sportive" qui consiste à acculer le gibier B... et le prendre au fond de son terrier. Des chiens spécialisés détectent sa présence et pénètrent dans les dédales de son labyrinthe où il s'est réfugié. La proie détectée et localisée, les chasseurs se transforment en terrassiers et creusent en piochant au plus près pour l'atteindre. Là (âmes sensibles ne pas regarder de film sur le déterrage) acculé au fond de son terrier, on le saisit par la mâchoire ou un pied avec de fortes pinces et on le tire, le crochète si besoin pour le sortir plus mort que vif. Le pauvre diable essaie de se défendre et résiste de toutes ses forces en s'arque boutant tant qu'il peut. Parfois l'on entend même les bravos des spectateurs crépiter à la réussite de l'opération, quand la prise sort de terre à bout de tenailles. Enfin, s'il est encore un peu vivant, on choisit soit (pouce en bas) de l'achever soit (pouce en haut) de le libérer...Une minute de silence et abstention de tout commentaire sur le sens du mot animalité.

Pelles, pinces, tenailles, crochets... que de fers pour une petite bête sans aucune défense ! Quels crimes doit-elle avouer face à l'inquisition ? On peut l'imaginer, lui le noctambule bonasse et pacifique, exposé soudain au grand jour, voir son terrier familial dévasté par pelles et pioches, soumis à la terreur, sentir la hargne des chiens, le supplice des pinces qui lui écrasent le pied ou le nez, se sentir tiré à la grande lumière du jour au milieu d'une palpable hostilité ...Quelle immensité de tourments infligés à un animal pacifique ! Pour qui, pour quoi ? Question à poser à l'homme " civilisé".

Aussi, la maison B., B comme Blaireaux, puisque, bien sûr il s'agit d'eux, ne mérite t'elle pas, comme n'importe quel être vivant, notre regard attentif ? Sans tomber dans un excès de sentimentalisme, pourquoi n'aurait-elle pas la place qui lui revient naturellement et depuis si longtemps dans le bestiaire dont nous faisons partie. Plutôt que d'être accablée, comme c'est toujours le cas, subir vindicte, haine et souffrances d'un autre âge*, ne doit-elle pas recevoir, comme tout animal de la création, toute notre sympathie et pourquoi pas, notre affection. Offrons-lui notre considération que l'on souhaiterait distinguée.

** rage : pratiquement éradiquée avec des vaccins appâts*
** tuberculose bovine : tous les massacres de blaireaux pour éradiquer cette maladie ont été inopérants (conseil de l'Europe....)*
** Vènerie sous terre : un championnat national de vènerie sous terre a lieu tous les ans, vivement encouragée par ses supporters..."Sportive et sélective, cette chasse mérite d'être activement promue"...Sic.*
**autre âge :"il sent mauvais, s'engraisse en dormant comme le loir. Quoiqu'il semble que cet animal ne soit pas d'une grande utilité pour le commerce, on en tire cependant trois sortes de marchandise : la peau qui est du nombre des pelleteries communes, qu'on appelle sauvagine, qu'on tient bonne pour son poil dont on fait des pinceaux pour les peintres et les doreurs. On donne avec succès les cendres de cet animal dans les maladies des poumons, dans les crachements de sang. Son sang séché mis en poudre, est estimé contre la lèpre, passe pour un préservatif pour la peste. Sa graisse calme les douleurs de rein, apaise l'ardeur des fièvres, remédie aux contractions..." Dictionnaire portatif du commerce des marchandises de tous les pays .M.DCC.LXX*

Elle est venue, cette semaine à dérober au temps, à déguster en douce. Volées aux pluies lancinantes de l'hiver, elle leur a donné un sens au moment même où l'humidité normande allait basculer vers l'absurde.

Oui, tant de patience, tant de ciel sourd et tant d'ennui, c'était pour allumer le vert. Il a brillé soudain, gorgé d'attente et de réserves de vigueur. Ah, ce vert profond gagné jour après jour sous les eaux mornes, ce vert fragile aussi, car il y faut le talent fou de quelques jours de fantaisie qui ne viennent pas toujours !

Ce vert brillant, arrivé par tant d'eau courante ou souterraine, ce vert qui déferle parfois jusqu'au bord de la mer, sous les pommiers en fleur, quelque part entre Trouville et Honfleur. Ce vert que l'on oublie, mais qui fait de tout Normand un exilé quand il le quitte.

Il est un coin de Normandie où le vert chante dans une tonalité inimitable. C'est quelque part autour de Lyons-la-Forêt, quelque part au bord du Crevon, de l'Andelle, de la Lieure ou du Fouillebroc.

On dit que les eaux de là-bas sont fraîches, et ça doit être vrai, car c'est bien de fraîcheur qu'on se sent habité soudain à leur approche. Fraîcheur surtout de la lumière. Sur tout ces coteaux dessinés sagement entre tant de vallées, sur tout les hêtres solennels de la forêts de Lyons, les premiers vrais soleils ont un éclat singulier.

Il y a un vert-soleil de la région de Lyons. C'est peut-être la proximité constante de l'ombre qui donne à la lumière son intensité.C'est sans doute la variété du relief, qui fait se côtoyer dans d'insensibles dégradés les méplats contigus où les brillances du soleil s'accrochent. L'idée de l'eau, la profondeur de la forêt : le vert y prend comme une ombre de bleu.

Philippe Delerme, « Les chemins nous inventent », Ed. Stock

Rencontres Naturalia

Rapportées par Martine Lesur

Voici la suite du résumé de la journée organisée le lundi 9 décembre 2013 à Caen autour de la parution du livre « Naturalia, panorama des collections bas-normandes d'histoire naturelle ».

Dans ce numéro un aperçu des interventions de :

- **Intervention de Marie Jeanne Villeroy, directrice du musée des arts et traditions populaires de Vire : exposition « Flore passionnément »**
- **Intervention de Luc Remy, directeur adjoint du MHN de Nantes : problématiques de conservation des collections d'histoire naturelle, expérience des réserves externalisées et mutualisées de Nantes**
- **Intervention de Loïc Chéreau, entomologiste, membre du Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricains (GRETIA) : collections entomologiques-Expertise de la biodiversité.**

4 – Intervention de Marie Jeanne Villeroy, directrice du musée des arts et traditions populaires de Vire : exposition « Flore passionnément »

Ni botaniste ni naturaliste, M.J. Villeroy plongea, à l'occasion de cette exposition, dans un monde nouveau et relata son expérience avec humour. Historienne, elle nous fit part du cheminement de son travail et des difficultés pour rassembler les objets présentés.
Le projet démarre sur un constat : la botanique possède une présence réelle dans la ville de Vire (statue d'un poète botaniste, buste en marbre d'un botaniste, noms de rue en rapport avec la botanique, etc.). La Normandie du XIX ème est un terrain foisonnant de naturalistes. A Caen, Falaise, Vire se forme une sorte de communauté d'amateurs passionnés : juristes, militaires, médecins, ecclésiastiques, enseignants, etc. Il fallut identifier ces personnages, cerner leurs travaux et surtout trouver les objets se rapportant à cette période. En effet, la collection du MHN de Caen fut détruite pendant la guerre. Dans les salles de l'exposition, des espaces dédiés à un naturaliste sont aménagés, rappelant sa vie et son œuvre, mais aussi exposant textes et dessins ainsi que les outils dont il se servait. En voici quelques exemples, ne recouvrant pas la totalité de l'exposition !

René Castel (1758-1832)
C'est lui l'homme statufié admirant un champignon sur la place de Vire…
Né à Vire, il en deviendra le premier maire en 1790. Il fut poète et naturaliste, dans la ligne de Jean Jacques Rousseau. La contemplation de la nature et des plantes lui apporte apaisement et bonheur. Son poème « les plantes » fut un grand succès éditorial et traduit dans de nombreuses langues européennes. Les vers simples et agréables à la louange des fleurs permettent un passage vers quelque chose de plus scientifique. Le poème est ainsi muni de notes scientifiques très abondantes et très précises. Il fut membre fondateur de la société linéenne de Paris et édita l'œuvre de Buffon.

Jean François Turpin (1707-1778)

René Castel

Né à Vire, il s'engage à 19 ans et part pour St Domingue. Après une vie mouvementée sur cette île dont il dessine les plantes tropicales, il s'embarque pour Philadelphie. Il y rencontre Humbolt et revient en France avec lui fin 1802. A son retour, il écrit dans la « flore médicale » et la « flore parisienne ». Il laisse de nombreux mémoires qui feront date et réalise de magnifiques planches botaniques. Humbolt lui commanda les illustrations de ses découvertes botaniques. Il étudie l'anatomie et la morphologie des plantes, étant l'un des premiers à utiliser systématiquement le microscope, faisant de nombreuses découvertes. Il signait parfois ses aquarelles « Turpin, botaniste micrographe ». Il approfondit sa réflexion et ses recherches, étudiant l'évolution des végétaux, émettant par exemple l'idée de la fréquence de changement d'un organe en un autre chez les plantes.

Un coin de l'exposition est dédié à **trois botanistes normands** : Lamouroux, de Brébisson (qui réalisa la flore de Normandie) et Chauvin qui étudia les algues. Herbiers, dessins, aquarelles, flore, tous objets réalisés en synergie, sont exposés.

René Lenormand (1796-1871)
Etudiant à Caen, il suit les cours de Lamouroux. Puis il passe l'examen du barreau à Paris. Pendant cette période il fréquente le MHN de Paris. En 1820 il rentre à Vire avec le titre d'avocat et fréquente A. de Brébisson. En 1828 il épouse la fille d'un avocat. Leurs revenus étant suffisants, il abandonne son métier et se consacre uniquement à la botanique. Sans aucun poste officiel, sans publier, il fait progresser les connaissances par son travail personnel, aidant les autres botanistes. « Voyageur immobile », il correspond avec les scientifiques du monde entier, constitue un herbier extraordinaire et découvre de nouvelles espèces. En 1914, son herbier est transféré au muséum d'histoire naturelle de Paris.

Dominique Delisle (1780-1841)
Militaire, il trouve le moyen d'herboriser pendant les campagnes napoléoniennes. A la retraite, il correspond avec de nombreux scientifiques. Il se marie avec la sœur de R. Lenormand et s'installe à Vire. Il se passionne pour les lichens que sa femme, aquarelliste, représente d'une manière remarquable.
La dernière salle est aménagée en partenariat avec le conservatoire botanique de Brest et présente la botanique aujourd'hui avec ses outils : flores, microscopes, ordinateurs, photos etc. Si les outils changent, la démarche naturaliste reste la même !
L'exposition, valorisant le matériel scientifique local, fut remarquable.

5 - Intervention de Luc Remy, directeur adjoint du MHN de Nantes : problématiques de conservation des collections d'histoire naturelle, expérience des réserves externalisées et mutualisées de Nantes.

Brève histoire du muséum

A la fin du XVIII ème siècle, François Dubuisson ouvre le premier musée privé d'histoire naturelle, agrégat de cabinets de curiosité. Ce premier musée est implanté dans l'ancienne école de chirurgie au bord de l'Erdre. Les collections s'enrichissent de dons multiples. Nantes, port florissant, est un lieu de passage accueillant de nombreux voyageurs en provenance du monde entier. Le besoin d'un nouvel établissement se fait pressant, les locaux trop humides devenant insalubres. Les collections sont en partie détruites.

En 1875 un nouveau muséum est érigé place de la monnaie dans un bâtiment construit à cet effet. Aujourd'hui, il demeure inchangé et l'on peut y admirer le fronton montrant la science éclairant le monde.

Le musée s'enrichit énormément. Sa vocation est encyclopédique, typique du XIX ème. Il doit offrir une vision globale de la nature et montrer la profusion du vivant en exposant le plus d'objets possibles. Tout doit rester visible par le public, au prix d'une surabondance muséographique.

Vers 1960, une rénovation est en cours. Une vision plus didactique de l'espace voit le jour, avec évidemment le choix de ce que l'on expose : moins d'objets exposés mais une qualité accrue du discours. Les objets en surnombre quittent les vitrines et rejoignent les réserves.

Vers 1970, la salle de zoologie est rénovée, un niveau de réserves est créé mais il est rapidement saturé.

Vers 1990, faute de place, le moindre petit recoin est utilisé de la cave au grenier, entraînant une méconnaissance physique des collections, leur non valorisation, leurs inventaires difficiles. Les conditions climatiques des caves et greniers sont incontrôlables et les dégradations évoluent rapidement. Portant on note des progrès dans les inventaires. Aujourd'hui, plus de 250 000 spécimens sont

entrés dans les bases de données (ce qui représente la moitié des collections).

Les besoins

Le muséum d'histoire Naturelle mais aussi les bibliothèques et les Beaux Arts ont besoin de réserves. Des projets voient le jour, prenant en compte les spécialités de chaque futur utilisateur. Un bilan est dressé, comptabilisant les besoins en surface et les modalités de stockage (fonctionnalité, accessibilité, préservation, sécurité) ainsi que les problèmes liés à la mutualisation.

15 sites de stockage étaient répartis à travers la ville.

La première phase du projet est de réaliser (par la ville) des réserves pour les Beaux Arts et le MHN. La création d'un bâtiment de 2 500 m2 est actée. Ce bâtiment comprendra une partie commune : locaux de logistique, d'appareillage ainsi qu'une salle d'anoxie (dans cette salle, l'oxygène est éliminé des objets en y injectant de l'azote. Œufs et larves des parasites sont ainsi éliminés). La plus grande partie est constituée de salles privatives. Les sciences naturelles ont ainsi partagé leur espace en salles de botanique, de zoologie, de géologie. Chaque salle est aménagée avec installations et meubles adaptés aux besoins de la discipline.

La deuxième phase consistera à obtenir des salles pour la restauration des collections, des salles d'études et de travail.

Cet exemple est intéressant dans la mutualisation des moyens, la partie commune étant nécessaire aux deux institutions. Mais un tel lieu ne doit pas être un lieu uniquement de stockage et ne doit pas rester passif. C'est un outil de travail indispensable aux chercheurs, aux étudiants et aux naturalistes. De telles collections ne peuvent vivre, se maintenir et évoluer que parce qu'elles sont visitées et consultées.

6 - Intervention de Loïc Chéreau, entomologiste, membre du Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricains (GRETIA) : collections entomologiques-Expertise de la biodiversité

Cette dernière intervention exposa le travail du naturaliste. Etudier les insectes et les répertorier passe par plusieurs phases :

1) la prospection :

Celle-ci s'affine avec le temps. Le savoir faire, l'expérience du terrain prennent une place importante. Ce travail représente un véritable cheminement scientifique personnel.

2) le travail de bureau

Il nécessite une bibliothèque personnelle, un poste de travail avec loupe binoculaire et équipement pour dissections, etc.

Le temps passé à l'identification est plus important et plus long que celui des prospections.

Ensuite, il faut faire confirmer cette identification. Là, les collections sont indispensables : seule la comparaison avec un spécimen semblable permet d'avancer.

3) Référencer le spécimen avec confirmation d'un autre naturaliste spécialiste

Pour constituer une collection, le débutant stocke ses spécimens référencés dans des « boîtes garages ». Quand le nombre de spécimens est assez important pour les regrouper par genre, commence alors une « collection d'é-

tude ». 5 ans furent nécessaires.
Au bout de 20 ans, L. Chéreau a édifié une « collection de référence ». Là, précisément, la moindre bestiole est référencée. Cette collection permet ainsi les comparaisons nécessaires aux naturalistes, chercheurs etc.
Les relations avec les naturalistes de la région et des autres régions permettent de compléter ces collections de référence. Une collection de référence doit constituer un outil de recherche toujours consulté.
Mais se pose la question : quel avenir pour les collections privées comme celle-ci ?

Aussi complète et intéressantes soient-elles, il n'y a aucune structure d'accueil en Basse-Normandie. Même des associations comme le GRETIA répondent : « NON, nous ne pouvons pas stocker ».
« Aujourd'hui, en Basse-Normandie, un entomologiste qui meurt, c'est comme une bibliothèque qui brûle ! » dit Loïc Chéreau De plus une collection non visitée se détériore très vite. Il est urgent de constituer un ou des lieux de conservation dans la région permettant d'accéder et d'accélérer la connaissance.

Les plantes des sorcières

Par Rosine Guerchais

« Sorcières bien aimées » ou « mal aimées », victimes et conduites au bûcher par les tribunaux ecclésiastiques et d'Etat, à partir du XIIème siècle, ces femmes appartenaient le plus souvent aux classes populaires, guérisseuses et sages-femmes.
Dépositaires d'une pharmacopée et de savoirs ancestraux, elles utilisaient breuvages, décoctions ou infusions, baumes à partir de racines et d'herbes, les « simples ».
La population, essentiellement rurale, n'avait alors, pas d'autre recours pour se soigner.
Mais il est vrai que leurs savoirs étaient considérés comme magiques, surtout quand les soins qu'elles donnaient, s'accompagnaient d'incantations dans une langue connue ou inconnue, et qu'elles utilisaient certaines plantes mystérieuses, pour parfois jeter des sorts, provoquer un état de transe, et aussi pour une minorité d'entres elles, empoisonner les gêneurs et fâcheux.

On connaît bien la représentation de la sorcière, chevauchant son balai, accompagnée de son chat noir !

Mais quelles sont donc ces plantes magiques pouvant produire un tel prodige ?
Je ne parlerai pas de tout l'éventail de plantes utilisées alors, ni même des recettes, (faut garder certains secrets !), mais de quelques unes, appartenant à la famille des solanacées.

Plantes magiques mais qui ont aussi été utilisées en médecine, dont certaines restent encore aujourd'hui employées par des praticiens … qualifiés

La plus spectaculaire, **la Mandragore.**

Appelée couramment le navet du diable, le Pendu, l'Homme du gibet, la Pomme de Satan, c'est la plante magique par excellence.
Ne perdez pas de temps à la chercher, à l'état sauvage, dans nos contrées, elle n'y pousse pas. C'est une plante du pourtour méditerranéen. Aussi chez nous, la bryone dioïque ou blanche, qui possède des caractéristiques similaires, a été utilisée comme fausse mandragore.
Ce qui est spectaculaire dans cette plante, c'est la racine charnue, de dimensions impressionnantes avec l'âge et d'odeur plutôt désagréable. Sa forme anthropomorphe (ses ramifications lui donnent une vague apparence humaine, avec un tronc, des jambes, et même en étant très imaginatif, une tête et un sexe) est à l'origine de nombreuses légendes.

Les anciens lui attribuaient une vertu aphrodisiaque, elle était donc recherchée pour les compositions de philtres d'amour et de fertilité.
Bien évidemment, on ne pouvait pas la cueillir comme ça , en cinq minutes, comme on peut le faire avec une violette ou une marguerite, car tout d'abord, la plante s'enfonçant profondément dans la terre, la racine est difficile à extraire, ensuite, toute magie suppose un rite, et là, ce dernier était bien élaboré.
Cela se passait les nuits de pleine lune, le cueilleur devait dessiner trois cercles autour de la plante, avec une lame de bois, ou d'ivoire, le fer étant proscrit pour cette opération, et il creusait ensuite pour dégager la racine
On dit que lorsqu'elle était extirpée, elle émettait un cri d'agonie insoutenable, tuant tout être à proximité, non protégé. Le cueilleur et ses acolytes devaient impérativement se boucher les oreilles avec de la cire, et on utilisait un chien pour tirer la plante, à l'aide d'une corde attachée à sa queue. Le pauvre animal ne servait en principe qu'une fois !
Ensuite après lavage, elle restait éternellement fidèle à celui qui la portait ou la consommait en breuvage.
On a dit aussi, qu'elle pousse avec une luxuriance particulière sous un gibet, et sur les tombes des suicidés ou des sorciers.
La mandragore, comme la bryone, a été utilisée comme diurétique, stimulant de la sécrétion biliaire, expectorant et à forte dose, purgatif et vomitif. Quand à combattre l'impuissance et l'infertilité, c'est une autre histoire !!!
Quant aux fruits, baies globuleuses, jaunes ou rouges à maturité, vaut mieux ne pas y toucher, provoquant des troubles digestifs, nerveux et la mort.

La Belladone, c'est *Atropa Bella Donna*, aussi nommée, la belle dame, mais aussi, l'Herbe empoisonnée, Cerises de Satan, Morelle furieuse…
C'est une grande plante, aux feuilles ovales, pointues, aux fleurs en cloche solitaires et pendantes, brunes à l'aisselle des feuilles, les fruits sont des baies noires, luisantes, grosses comme des cerises.
Ses noms botaniques forment un étrange contraste : d'une part, « Atropa » est issue d'Atropos, une des trois Parques de la mythologie grecque, celle qui tranche le fil de la vie, et de là vient le nom d'un des alcaloïdes toxique qu'elle possède, l'atropine.
D'autre part, et c'est plus charmant, les Italiennes de la Renaissance utilisaient le suc de ses baies pour s'embellir, soit comme d'un fard, soit plutôt pour donner de l'éclat à leurs yeux, d'où le non de « Bella donna ». Pas mal pour attirer les jeunes hommes, qui ne manquaient pas en voyant leurs yeux écarquillés et luisants de tomber sous leurs charmes, mais vraiment non conseillé !
Car, c'est un hallucinogène très puissant et dangereux. Toutes les parties de la plante sont toxiques pour l'homme, ses substances agissent à la fois sur le système nerveux, le cœur, la circulation, sur l'œil et la pupille, excite le cerveau, de là, délire, hallucinations, une sorte d'ivresse et la mort peut survenir par paralysie des voies respiratoires.
Ses grosses baies noires, parfois prises par les enfants ont malheureusement produit la mort, deux ou trois suffisent. Je me souviens de ce cas, dans les années 60 en suisse-normande. En 1870, on note la mort d'une centaine de soldats en lorraine, après absorption de ces baies, et bien d'autres exemples.

Mais bien dosé et utilisé à bon escient, un poison peut être aussi un médicament. L'atropine étant un puissant anti douleur, elle a servi, comme remèdes des spasmes douloureux internes et externes, pour les affections oculaires, et pour insensibiliser les malades avant une opération chirurgicale.

Mais revenons aux sorcières, cette plante a été longtemps célébrée comme « herbe sorcière », on lui prête un usage rituel, lors des « sabbats ». Les sorcières mélangeaient le jus de ses baies à d'autres plantes toxiques, dosées entre elles afin d'en annuler si possible les effets vénéneux, cela donnait une pommade, le « baume du vol ». Appliquée sur la peau, elle provoquait des hallucinations, leur donnant l'impression de voler avec l'aide d'un balai. En route vers d'autres cieux et peut être l'au-delà !

La Jusquiame (genre *Hyoscyamus*)
Beaucoup de solanacées contiennent des principes actifs agissant spécifiquement sur le cerveau et y provoque des troubles fonctionnels. La jusquiame appelée aussi porcelet, potelée, fève à cochons, mort aux poules… et j'en passe, compte parmi les plus vénéneuses de cette famille. Elle est riche en alcaloïdes, atropine, l'hyoscine, l'hyoscyamine.
Dans nos régions, on trouve la jusquiame noire, plante herbacée d'odeur désagréable, dans les décombres, bords de chemins, vieux murs, carrières abandonnées..
C'est une plante robuste, couverte de poils visqueux. La tige porte de nombreuses feuilles à grandes dents, triangulaires, d'un vert grisâtre. Les fleurs groupées au sommet de la tige présentent une corolle à 5 lobes, jaunâtres, veinées de brun violet, qui se fondent au centre dans une gorge d'un noir violacé.
A bien des points de vue, la toxicité et les effets de la jusquiame sont analogues à ceux de la belladone, mais heureusement, elle n'a rien d'attrayant et ces fruits, ne rappellent en rien ceux qui pourraient tenter enfants et adultes.

Les hallucinations qu'elle provoque ont des effets variés : des jeunes gens, ayant mangé par erreur de la racine de jusquiame ont été observés par un médecin, l'un voyait se changer en or, tous les objets qu'il touchait, un autre croyait les personnes de son entourage

transformées en pourceaux !
Un autre effet, c'est la sensation d'être suspendu en l'air et ne plus toucher au sol, une véritable lévitation imaginaire qui fait qu'elle rentrait dans l'onguent mystérieux des sorcières
La jusquiame a les mêmes propriétés médicinales que la belladone, anti douleur, anti spasmodique, narcotique, et comme les autres ne peut faire partie de la pharmacie familiale.

La Datura stramoine (Datura stramonium), dite aussi herbe à la taupe, pomme de vallée, herbe du diable, démoniaque, endormeuse… Membre de la famille des solanacées, elle en possède la même toxicité, et se différencie par une longue fleur blanche ou violacée en forme d'entonnoir et à son fruit, grosse capsule hérissée de forts piquants.
La stramoine fut d'abord, après son introduction en Europe au XVIe, cultivée comme plante ornementale, mais ses propriétés, une fois connues, elle devint une arme aux mains des malfaiteurs, qui s'en servaient pour endormir leurs victimes.
Beaucoup de faits ont été signalés comme cette bande de filous, les « Endormeurs » à Paris, qui hébétaient les passants en leur offrant une prise de tabac mélangé de stramoine, ou encore, au XVIIIe, à Montpellier, une bande dépouillait les voyageurs après leur avoir fait boire du vin mêlé à une décoction de pomme épineuse, le chef de bande interrogé, dut reconnaître que beaucoup de ses victimes ne s'étaient jamais réveillés de leur sommeil.

Cette plante produit les mêmes effets que la belladone, mais en plus violent. A faible dose, elle endort puis apparaissent troubles de la vision, vertiges, affaiblissement de la sensibilité et des fonctions musculaires, à plus forte dose, viennent des hallucinations extravagantes et furieuses, délire, paralysie, coma et mort
Elle est entré dans le domaine médical, dès le XVIIIe, par ses propriétés, elle fut utilisée contre l'épilepsie, les toux nerveuses, coqueluche, névralgies et aussi contre l'asthme, sous forme de cigarettes de feuilles roulées ou hachées, mêlées à du tabac.
En raison de ses dangers, elle n'est plus guère employée de nos jours, sauf pour l'asthme, sous une autre forme.

Pauvres sorcières ! On comprend que des dizaines de milliers d'entre elles ont été envoyées au bûcher, en toute bonne conscience d'ailleurs des Autorités. Accusées de pacte avec le diable ou de maléfices, il n'y avait pas l'ombre d'un doute qu'elles pouvaient travailler à la ruine de l'Eglise et de l'Etat.
Plus tard des savants et médecins ont compris le lien entre l'utilisation de certaines plantes hallucinogènes et narcotiques et ces soi-disant faits, imaginaires, qui ont alimenté, par la suite, de nombreux écrits de pur roman.
Même s'il y a eu dans l'histoire, quelques criminelles connaissant « l'art du poison, la grande majorité de ces femmes n'utilisaient pas ces drogues et soignaient et guérissaient avec des « simples », telles la sauge, l'achillée millefeuilles, l'armoise, camomille etc.

Comme quoi, à toute époque, on a besoin de boucs-émissaires !!

Pesticides à usages agricoles

Par Bernard Beaudoing

Des Zones Non Traitées sont nécessaires pour protéger les habitations.

Il est possible de trouver les témoignages de nombreux riverains de champs traités sur des sites Internet (Générations Futures, ou Contaminations chimiques…). Il s'agit d'un grave problème de Santé publique. Les victimes expliquent quels sont les préjudices qu'ils subissent. Près de chez eux, les cultures qui étaient extensives sont devenues intensives, avec l'apparition puis la multiplication des épandages de pesticides. Des herbages ont été transformés en cultures.

A qui s'adresser ?

Dès les premiers épandages, certains riverains ont pu se renseigner sur la toxicité des produits utilisés en téléphonant aux centres anti-poison. Ils se sont adressés alors à différents services pour se plaindre. Cela n'a pas empêché les agriculteurs d'intensifier les traitements.
Au début, les produits utilisés contenaient des répulsifs et des colorants, ce qui permettait de déceler leur présence par l'odeur et la couleur. Puis ces répulsifs et ces colorants ont été supprimés, ce qui a rendu plus difficile la détection des vapeurs de pesticides lorsqu'elles se répandaient sur les jardins. Les centres anti-poison ont cessé de donner des informations sur la toxicité.
Les nombreuses plaintes pour dérive des produits ont été classées sans suite. Le Service de la Protection des Végétaux se contente de venir contrôler les produits utilisés par l'agriculteur, sans effectuer d'analyses sur les terrains (légumes du potager, arbres qui dépérissent, linge qui sèche sur une corde…). Les Gendarmes et les Sous-préfets ne peuvent pas intervenir étant donnée la législation actuelle.
Seuls les Préfets peuvent interdire l'épandage de pesticides sur les parcelles concernées. Ils ne le font pas.

Que faire lors des traitements ?

Rester chez soi en fermant les fenêtres ? L'air d'une habitation est renouvelé en permanence. Les vapeurs de pesticides finissent donc par entrer.
La meilleure solution pour préserver sa santé et celle de ses proches, est donc de partir. Cela pose toujours de vrais problèmes. C'est inacceptable. Nombreux sont ceux qui ne peuvent pas le faire. Il faudrait respecter un « délai de rentrée ». Mais cela est forcément insuffisant, et très contraignant. Les pesticides s'évaporent du champ pendant les jours qui suivent le traitement.
Ces épandages de pesticides sont souvent considérés comme des agressions, des actes de délinquance. Pourquoi certains agriculteurs ont-ils le droit de faire respirer des vapeurs toxiques, des vapeurs dont ils se protègent avec masque respiratoire et combinaison étanche ?

Manque d'informations sur la toxicité des produits.

Certains riverains se sont documentés sur les dangers que présentait l'épandage des pesticides près des habitations. Ils ont pu le faire auprès d'un centre anti-poison, d'un Service de la protection des végétaux, du MDRGF (Générations futures), de l'INRA, de l'Ecole Nationale de Santé Publique de Rennes… Par contre beaucoup de riverains de champs traités n'ont pas été informés sur la dangerosité des produits utilisés. Certains agriculteurs disaient même que cela ne présentait aucun risque. Certains riverains ont découvert la dangerosité des produits quand ils ont vu les agriculteurs traiter en se protégeant à l'aide d'une combinaison de protection et un masque respiratoire. Beaucoup de personnes ont du avoir de graves problèmes de santé, à cause de ce manque d'informations.

Une loi doit imposer la création d'une Zone Non Traitée là où il y a problème.

La réglementation actuelle mentionne que l'agriculteur doit **éviter** la dérive des produits sur les parcelles voisines. Il n'y a pas de sanctions prévues si cela n'est pas respecté - par exemple si l'agriculteur a passé le pulvé le long de la clôture alors qu'un chien ou des enfants étaient de l'autre côté. De plus, la dérive des produits est difficile à mettre en évidence.
Seule une zone de protection de 100 mètres minimum autour des zones habitées pourrait diminuer suffisamment les risques pour la santé des riverains. Les traitements phytosanitaires y seraient interdits. Il est possible de cultiver sans utiliser des pesticides. Il s'agirait, par exemple, de remettre en place les herbages qui ont été supprimés, ou de semer des cultures fourragères.

Une démarche qui pourrait aboutir à une loi.

Un projet de loi a été déposé au Sénat par Nicole Bonnefoy, sénatrice de Charente, et plusieurs de ses collègues le 15 juillet 2013. Elle interdit la pulvérisation de produits pesticides dans les zones agricoles à moins d'une certaine distance de sécurité des habitations. Son rapport a été adopté à l'unanimité par les membres de la commission parlementaire, mais sa proposition de loi n'a pas été mise en discussion au Sénat.
La Direction Générale de l'Alimentation DGAL (service du ministère de l'Agriculture dédié aux questions des pesticides) a demandé fin décembre à l'ANSES de lui rendre « un avis scientifique pour réévaluer le dispositif réglementaire destiné à protéger les riverains des zones traités avec des produits phytosanitaires ». L'ANSES doit rendre son avis le 31 mars 2014. La Sénatrice a l'intention de déposer plusieurs amendements au Projet de Loi d'Avenir pour l'Agriculture…(LAAF), parmi lesquels l'introduction d'une distance de sécurité. L'association Générations Futures et l'association des médecins qui ont lancé « l'alerte pesticides » vont le faire aussi.
Quand cette loi sera t'elle votée ?
Heureusement, beaucoup d'agriculteurs ont déjà pris l'initiative de ne pas traiter pas à moins de 100 mètres des habitations.

Les rencontres naturalistes

Rapportées par Martine Lesur

Sujet 1 : Oiseaux du Maroc
Présenté par Gérard Chaussy

Ce sujet fut un régal pour les yeux, les photos splendides de G. Chaussy se succédèrent, montrant les oiseaux au repos, en vol, en train de nourrir les petits, au plumage discret ou multicolore, toujours gracieux, mais la féérie ne peut être retranscrite !

En 2005, une mission fut organisée au Maroc en partenariat entre autre avec le MNHN ayant pour but de retrouver les oiseaux bagués, de baguer des oiseaux et d'initier les ornithologues marocains à ces techniques.
Là (quand ?où ?), G. Chaussy accompagné de D. Lechat ont cherché également de nouveaux passages migratoires.

Le diaporama débuta par des images saisissantes de palmeraies bien malades. La cause réside entre autre dans le manque d'eau. L'eau (qui se trouvait à 3-4 m de profondeur) se trouve aujourd'hui à 20 m. Les arrosages avec l'eau des stations d'épuration n'arrangent pas les choses. Un programme de replantation est en cours.
Le diaporama fut agrémenté de nombreuses photos de fleurs.

Citons quelques oiseaux montrés :
Le bruant striolé, oiseau fétiche du Maroc, présent autour des habitations, notre « piaf » français en quelque sorte.
La sarcelle marbrée ;
La bergeronnette des ruisseaux et **la bergeronnette printanière** (qui niche au Maroc et certaines chez nous) : ici nous voyons la sous espèce ***flava*** à tête grise. Toutes les jeunes bergeronnettes se ressemblent. La seule manière de les identifier avant la mue juvénile est de mesurer les plumes de la queue !
La mésange bleue, bien connue de nos villes et campagnes françaises, mais là… nous avons une sous espèce à tête bien blanche !
Le pinson des arbres est aussi une sous-espèce avec du vert sur le dos, une joue grise et la poitrine plus rosée.
D'autres animaux volants s'invitèrent dans ce diaporama : un magnifique papillon, très gros, le cardinal, présent également en France et une photo étonnante montrant des centaines de piérides.
Le héron garde bœuf se trouve partout dans les zones humides. De l'orangé sur la tête et la poitrine indique le plumage nuptial.
Le gobe mouche gris, également présent chez nous. Sa technique de chasse est particulière : posé sur un piquet, il s'élance sur sa proie puis revient sur le même piquet.
Le serin cini : tout d'abord méditerranéen, il a envahit progressivement l'Europe. Il a même été trouvé en Laponie.
Une centaine de **cigognes** nichent dans la médina de Marrakech. Leurs nids peuvent peser jusqu'à 1,5t. Elles se nourrissent dans les décharges aussi leur plumage n'est pas très beau. Nous voyons les parents nourrir un « petit » (tout est relatif, le petit ayant une bonne taille) en régurgitant la nourriture dans son bec.
Le bulbul des jardins, oiseau marron-gris de la taille d'un merle est présent partout au Maroc. Il se nourrit d'insectes.
Le coucou geai, qui parasite le nid des corvidés. L'adulte possède une huppe que n'a pas le jeune
Citons encore **la fauvette passerinette, la fauvette mélanocéphale** à l'œil entouré de rouge, l'hirondelle rousseline (dont le nid possède un couloir d'entrée de 10 cm environ), **le cochevis teckla** aux larges stries sur la poitrine, **la tourterelle des palmiers, celle des bois (ssp *.arenicola*.** On pensait qu'elle demeurait dans le nord de l'Afrique ; or en en baguant, on s'est aperçu qu'elle passait Gibraltar…), **la pie bavarde** mais avec un ocelle bleue derrière l'œil (**ssp *mauritanicus),*** la buse féroce très présente qui chasse en faisant du surplace, etc.
Vinrent les oiseaux aux couleurs chatoyantes comme **le guêpier** ou encore **le rollier d'Europe**, bel oiseau présent en France (Hérault, Camargue, plaine de la Crau etc.) Il chasse en prenant l'affut très haut (à 25 m de hauteur perché sur un palmier) guettant l'insecte et se jetant dessus.
La projection se termina par des photos d'une véritable relique en grand danger d'extinction : **l'ibis chauve**. Très menacé par la disparition des zones humides où il vit, il fut aussi exterminé par une chasse à outrance (pour le manger). Protégé au Maroc des programmes de réintroduction ont été institués. En France, le zoo de Doué connait une grosse reproduction.
Ce n'est qu'un aperçu très rapide du riche exposé. Venez, venez aux rencontres ouvertes à tous si vous le pouvez !

Sujet 2 : l'écu
Présenté par François Radigue

L'écu ou la plusie monnaie porte le nom scientifique *Polychrysia moneta,* qui lui, accorde tout le monde.
Pour définir complètement une espèce animale ou végétale, beaucoup de critères sont nécessaires dont famille, sous-famille, tribu, genre, et enfin espèce. Actuellement, les études génétiques ordonnent ces classifications dans un ordre tout à fait nouveau.

LEPIDOPTERA (GLOSSATA, Eulepidoptera, Distrysia, Macrolepidoptera, Noctuoidea)
Noctuidae (famille)
Plusiinae (sous-famille)
Plusiini (tribu)
Polychrysia Hübner 1821 (genre)
Moneta (Fabricius, 1787) (espèce)
Argyritis Esper, 1787 (synonyme)

Ce papillon ouest-paléarctique se trouve du nord de la

péninsule ibérique, à l'ouest de la Russie, en remontant jusqu'à l'extrême nord. En France il est essentiellement montigène et occupe les principaux massif montagneux : Massif central, Pyrénées, Alpes. Il était autrefois plus largement répandu et se rencontrait en plaine dans le nord et le nord-est. Il reste quelques observations très localisées à basse-altitude, dans la région Centre, en Lorraine et en région parisienne *(oubli de la Basse-Normandie dans le guide).*

À tendance hygrophile, il peuple les zones ouvertes froides en contexte forestier, jusqu'à 1900m d'altitude.

La chenille hiverne et vit sur ***Aconitum*** et ***Trollius*** en montagne (sic) et sur divers ***Delphinum*** cultivés en plaine.

Période de vol : juin à juillet.

C'est une espèce univoltine , c'est-à-dire ne présentant qu'une seule émergence d'imago dans une année.

(Guide des papillons nocturnes de France 2011)

Le tome III des Macrolépidoptères de Normandie du Docteur marcel Lainé (Annales du muséum du Havre, fasc. 13 année 1978) mentionne les données suivantes en caractérisant cette espèce comme très rare :

Seine-Maritime	Eu (Guilloteau)
Calvados	Canapville (B.) (M. L.) (O)
Manche	Villedieu (Le M.)

(La mention « Calvados » est une erreur géographique de la part du Dr Lainé, il s'agit bien en effet de la commune de Canapville dans l'Orne (canton de Vimoutiers) et non du Canapville dans le canton de Deauville (14)).

Sur la commune de Canapville, une partie du site des prairies de Campigny (réserve Roger Brun) est classée en réserve libre. C'est la première de ce type, créée dans l'Orne en 1984, par l'AFFO, qui en est propriétaire. Nous gérons nous même ce site en partenariat avec le CEN de Basse-Normandie . La réserve fut baptisée « Roger Brun » en hommage à un éminent naturaliste local, aujourd'hui disparu. La prairie tourbeuse est située en fond de vallée de la Touques et borde cette rivière. Elle reste humide toute l'année avec toutefois un fort engorgement en eau en hiver. Véritable mégaphorbiaie, elle renferme une végétation remarquable : aconit napel (qui, lors de la floraison couvre la prairie de ses splendides casques violets), cirses maraicher, renouée bistorte etc., une flore montagnarde en Basse-Normandie. Le foyer de l'aconit napel se trouverait dans le Pays d'Ouche et d'Auge. Elle voyagea le long de l'Orne, mais comment est-elle apparue ailleurs ? Maintenant elle est aussi plantée dans les jardins. Ce site convient donc à l'écu dont qui se nourrit de ces aconits.

Ce papillon de couleur jaune est une noctuelle. Son nom vernaculaire provient des taches rondes, dorées, marquant ses ailes antérieures. Sa chenille verte possède une rayure blanche de chaque côté du corps. Toute jeune, elle est couverte de points noirs. Elle se nourrit des feuilles d'aconit et se repère par l'aspect « froissé », l'aspect de petit nid que prend alors le haut de la tige.

Voici quelques observations de ce papillon dans l'Orne :

- Canapville (Réserve Roger Brun) cocons formés le 6.6.2012, le 10.6.2012, éclosion le 8.7.2012
- Orgères (La Touques) récolte de jeunes chenilles le 7.6.2012, cocon formé le 20.6.2012, éclosion le 17.7.2012. Un autre cocon formé le 26.6.2012. Une éclosion le 22.7.2013.
- Monnai (résurgence du Guiel) éclosions le 16.7.2013 et le 24.7.2013

L'écu semble se réfugier dans les montagnes et se raréfier ailleurs. Inconnu en Angleterre avant 1890, il s'y est implanté et progresse vers l'Écosse. Le climat plus froid, les nombreux delphiniums dans les jardins lui sont-ils favorables ? Le réchauffement climatique et la disparition des zones humides du territoire sont des explications plausibles de sa raréfaction en France et de son peuplement de la Grande Bretagne.

Chenilles de l'écu et pied d'aconit mangé par ces chenilles

Sujet 3 : Bilan 2013 de l'atlas des macrohétérocères de Basse-Normandie et des îles Anglo-normandes

Présenté par François Radigue

Diverses animations autour de l'atlas furent organisées tout au long de la saison. Ce fut la 3ème année de prospection.

Dans le cadre d'une étude co-financée par la région, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et les 3 conseils généraux.

Le GRETIA organisa :

- Des sorties grand-public annoncées dans les calendriers-nature
- Une conférence suivie d'une chasse a été menée sur le Jardin des plantes de Caen .
- D'autres soirées réalisées sur le site dans la saison, avec une publicité plus limitée mais avec la venue d'habitués.
- Des chasses menées sur plusieurs sites ont permis l'initiation de naturalistes, débutants ou non, et la venue de lépidoptéristes locaux.

Des sorties et animations furent proposées par de nombreux bénévoles et associations dans les trois départements de Basse-Normandie

Citons : Tourouvre, st Pierre des Nids, Crouttes, Bénouville, Caen, Graignes etc…

Le bilan :	2012	2013
Données	5385	5190
Noctuelles	260	245
Sites prospectés	280	259
Mailles prospectées	139	144
contributeurs	114	80

Amphipoea oculea

Nombre de noctuelles

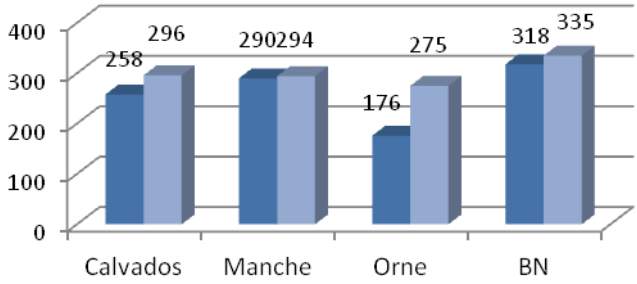

Nombre de données

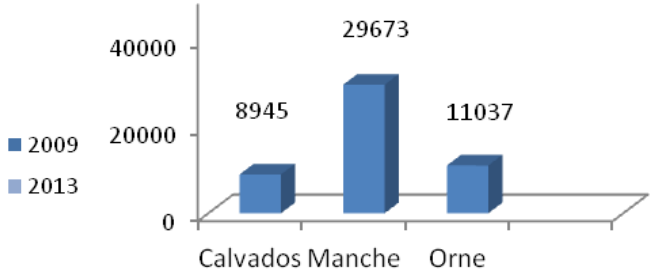

Quelques belles observations :
Amphipoea oculea : très rare, 1ère observation dans le département de l'orne
Dryobotodes roboris : arrivé à Valframbert (Orne)
Cerastis leucographa : découvert à St Aubin de bonne-valle, St Pierre des Nids et Canapeville

Les projets pour 2014 : Prospecter les mailles « faibles ».

- GRETIA : Étude sur les zones humides gérées par le CEN dans l'Orne avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la région .
- Étude menée avec les 3 CG, Région, Agence de l'eau Seine-Normandie et plusieurs sorties grand-public. Sites à définir, mais au moins RNR de la Taute, Bresolettes , Mont-Pinçon-Jurques et la Basse-vallée de la Touques...
- Etc.

Cerastis leucographa

Dryobotodes roboris

Sujet 3 : Enquête Méloés
Présenté par Thierry Plu

Lors des rencontres naturalistes de mars 2013 Thierry Plu nous parla des méloés. Je vous invite à consulter le compte-rendu de ces rencontres sur le site pour connaître la vie de ces insectes.
T. Plu lança alors une enquête et nous en présente le bilan.

Un petit rappel sur ces bestioles. La femelle pond ses œufs dans la terre. Quand les larves éclosent, elles montent immédiatement sur une fleur (pissenlit par exemple). Elle s'accroche au premier insecte pollinisateur qui passe. Et là, c'est la loterie « à la vie, à la mort » ! Si l'insecte est une abeille solitaire, la larve est sauvée. Dans le nid de l'abeille elle mangera l'œuf et les réserves de pollen puis deviendra adulte. Si l'insecte transporteur n'est pas une abeille, le lot est alors la mort.

On peut rencontrer deux espèces de méloés :
M. violaceus : l'arrière du thorax porte une petite gouttière
M. proscarabeus : pas de gouttière à l'arrière du thorax.
Un troisième méloé peut se rencontrer : *M. automnalis.* Il existe un critère imparable pour le discerner des deux autres

M. violaceus

Bilan de l'enquête : 45 contributeurs
102 données utilisables, comprenant commune, date et détermination de l'espèce.

Les contributeurs par départements

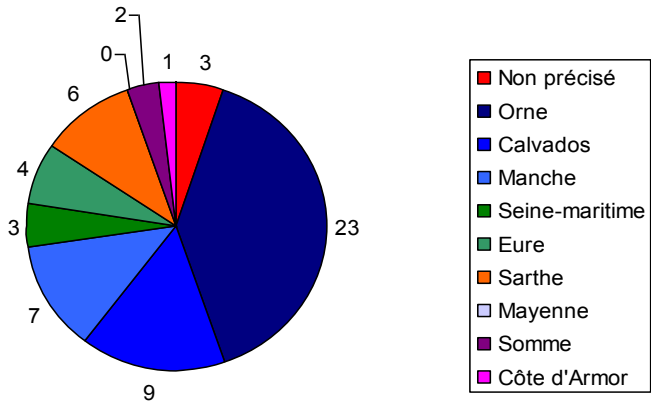

Données brutes par département

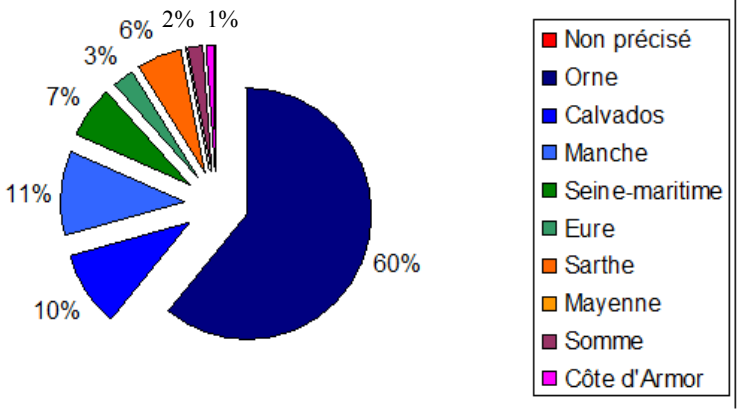

Une certitude se dégage : seulement deux espèces rencontrées : *M. violaceus et M. proscarabeus*.
Il n'y a eu aucun retour de *M. automnalis*. Or cette espèce est citée par tous les « anciens ». A-t-elle disparu du département ? Y a-t-il un manque de prospection ? Les documents anciens citent 9 espèces dans l'ouest de la France.

	Données brutes	Données utilisables
Total	**137**	**102**
Données « anciennes »	**43**	**30**
Données 2013	**94**	**72**

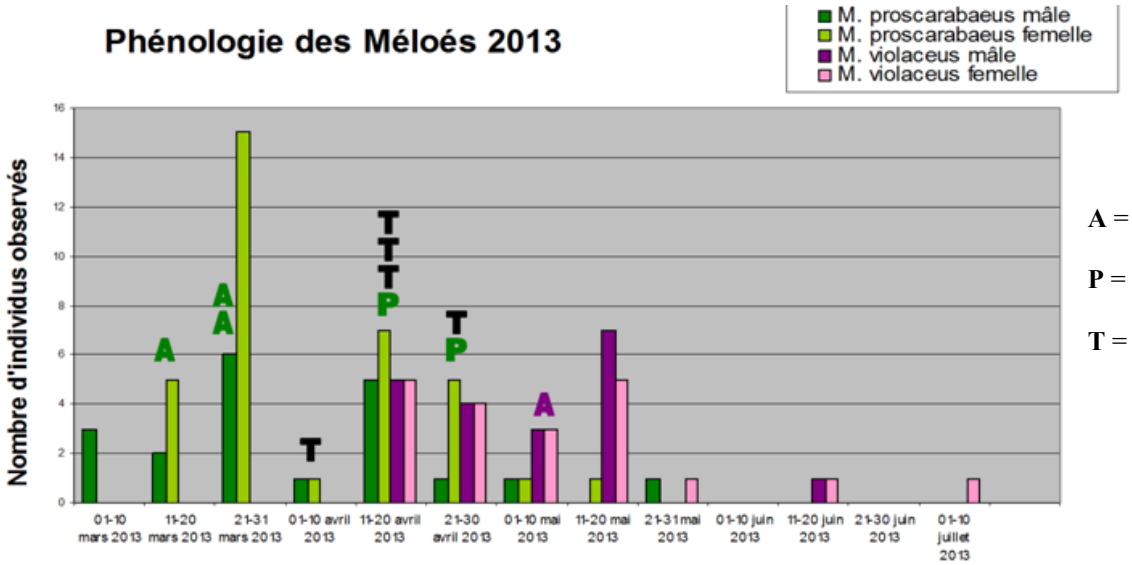

A = accouplement

P = ponte

T = triongulin*

Répartition géographique : peu de différence entre les deux espèces. On peut les penser présentes sur toute la Basse-Normandie.

Répartition phénologique :
On s'aperçoit que *M. proscarabeus* est un méloé printanier qui apparaît avant violaceus.
Cette année pourtant, il y a déjà trois données de *M. violaceus.* Mais l'hiver très doux a du favorisé leur apparition.

*Triongulin : c'est un type de larve de coléoptère. On trouve des triongulins chez plusieurs familles, comme celles des méloïdés ou des coccinellidés. Le nom provient du fait que les tarses de ces larves portent 3 griffes plates qui ressemblent à des ongles.

Répartition par milieu :
M. violaceus préfèe les milieux ombragés et humides, proscarabeus se plait dans les endroits plus secs et bien exposés. Mais certains sites abrites les deux espèces. N'oublions pas que la larve fait de l'autostop et arrive là où la dépose l'abeille.

Ces résultats sont à affiner et à confirmer par la poursuite de l'enquête; repartons-nous en 2014 ?
Pour participer, il faut envoyer des photos sur lesquelles sont visibles le thorax (détermination de l'espèce) et des antennes (détermination du sexe).

M. proscarabeus

Sujet 3 : Flore de l'île de ré à pâques 2013
Présenté par Francis Bisson

Avec ses 25 km de long sur 5 de large et sa superficie de 85 km^2 , l'île de Ré est la 4ème île française. Son sommet culmine à… 20 m, c'est donc une île très plate. Cette île possède un isthme : Le Martray. Le climat très doux convient à de nombreuses plantes, mais la pression touristique, l'urbanisation galopante et le piétinement entrainent une banalisation du milieu et beaucoup d'endroits ne présentent que peu d'intérêt.
Citons quelques plantes montrées :
L'aristoloche clematitis, une euphraise très visqueuse, des orchidées (O. homme pendu, O. lâche, *O.morio, O. shegodes* ?), le lavatère de Crête, un petit mélilot littoral aux fleurs de 2 ou 3 mm en grappes très denses, 4 espèces différentes de cistes dans le bois de Trousse Chemise qui est une réserve botanique, etc. Arrêtons nous un instant sur *l'Omphaloides littoralis* (bourrache de rivage), plante aux feuilles blanchâtres et aux fleurs blanches. C'est une espèce rare, en danger et protégée, endémique du littoral atlantique français.

Orchis homme-pendu

Omphaloides littoralis

Réunion de bureau du 21/02/2014
Par Rosine Guerchais

Abandon des frais de déplacements
L'AFFO peut décider de rembourser les frais générés par les administrateurs ou adhérents représentant l'association afin de participer à certaines de ses actions. Les personnes concernées peuvent abandonner ces remboursements à l'AFFO, les sommes sont considérées alors comme des dons et peuvent donc faire l'objet d'une déduction fiscale. Le bénévolat serait ainsi valorisé. Le bureau est d'accord sur le principe. Les réunions concernées : les Commissions départementales, régionales, locales (telles les commissions de suivi des sites, etc.), les réunions ponctuelles (représentation au GRAPE, CEN, etc.), les rencontres avec les institutionnels où les réunions pour lesquelles l'AFFO est invitée. Une note précisera les modalités.

Prairies passées aux pesticides dans le Perche
Des prairies ont été traitées avec des herbicides, impliquant des cours d'eau, en infraction avec l'arrêté préfectoral sur les désherbants. La police de l'eau a dressé un procès verbal. L'agriculteur en cause n'est pas le seul, malheureusement, à agir de la sorte. Procès verbal ayant été dressé, l'Affo ne propose pas d'action complémentaire, mais un article paraitra dans le prochain Petit Liseron.

Sortie au Muséum
18 personnes sont intéressées pour la visite des serres et de la galerie botanique. Le coût global est estimé à 726 €, ce qui revient à 40 € par personne. Une assurance temporaire à la MAIF va être prise. Vu le tarif relativement faible pour une journée à Paris avec transport et animations comprises, le bureau décide que l'AFFO ne participera pas financièrement pour réduire le coût individuel.

Projet 2014/2015 pour le Conseil Régional
Suite à l'appel à projet « Associons nous pour un développement durable » du CR, nous allons proposer notre action Letacq, bien avancée, et pour laquelle on recherche des financements.

GDE à Nonant le Pin
Parmi les multiples rebondissements et péripéties concernant GDE, une manifestation agressive et des menaces ont été faites par des employés de GDE de Rocquencourt, devant le domicile du président de « Rocquencourt - environnement ». Après soutien privé de Serge auprès de cette personne, l'AFFO va faire un communiqué officiel.

Naturathèque
Un tri des archives, suivi postérieurement de tous les dossiers, est entrepris, chaque mardi, par Serge et Rosine.

Lambonnière
Aménagement pour les hirondelles : idée d'un corridor avec un système de tringles et rideaux mobiles, qui leur permettraient de continuer à venir nicher et de nous préserver de leurs déjections.
Animation été 2014 : notre exposition « les insectes », et des sculptures, et livres afférents.
Permanence des week-ends d'été : Estelle ne peut plus assurer cette tâche. Les possi-

bilités : embaucher quelqu'un ou faire appel à un stagiaire ayant mission d'accueillir le public, valoriser, auprès de lui, le site, ou faire appel aux volontaires de l'AFFO. Le bureau opte pour cette dernière option, un appel et planning vont être lancés.

Letacq
La bibliographie est réalisée par Joaquim. Vérifier l'état d'avancement du travail. L'iconographie reste à faire, comme les photos des lieux emblématiques de l'abbé. Nous avons 6 contributions. Le colloque reste à organiser. Réunions à organiser entre l'AFFO, Saint François de Salles et les Archives.

Questions diverses et tour de table
Groupe Insectes : Le jeu va être testé avant de pouvoir éventuellement le vendre.
Le GRAPE : Le Président se retire et sa succession se pose. Le représentant de l'AFFO au conseil d'administration du Grape, ayant démissionné, l'organisme nous sollicite pour désigner quelqu'un d'autre. Ce problème sera à l'ordre du jour du prochain CA de Mars.
Le CEN fête ses 20 ans en 2014, il organise un séminaire à Hérouville saint Clair, château de Beauregard, le vendredi 28 mars après midi. Anne-Sophie, Martine et Serge iront à cet événement.
Les possibilités de financements de projets par nature et découverte. Cet organisme finance, en 2014, des projets sous forme de « primes du bénévolat Nature », 500€ par action, sur décision d'un jury, dans divers domaines. Nous allons les solliciter pour nos chantiers et sorties nature.
Bois-Gérard : Serge et Jacques vont se rencontrer pour finaliser l'étude.
Estelle nous informe qu'à ce jour, nous avons 281 adhérents.
Nous allons accueillir deux stagiaires BTS/EN de Sées, pour travailler, l'un sur le projet haies du bocage, et l'autre sur la gestion de la carrière Vandel à Macé.

Conseil d'administration du 29 mars 2014
Par Rosine Guerchais

Préliminaire : Serge accueille Lucie Dufay, nouvelle membre du CA et François Radigue qui y revient. Il exprime ses regrets car les réflexions et décisions prises en 2013, concernant une nouvelle gouvernance, n'ont pas été concrétisées. Aucun candidat pour prendre les trois postes de vice présidents, ce qui aurait contribué à un fonctionnement différent de l'association, avec partage des tâches et des responsabilités. Les paroles c'est bien mais les actes c'est mieux. Il en ressort que l'on ne pourra mettre en place des choses qu'avec les moyens dont on possèdera !

Point sur les finances et subventions
Au 28 mars, nous avons 15 914 € de dépenses et 14 417 € de recettes soit un résultat négatif de 1 497 €. Dans un contexte de baisse de subventions publiques et en l'absence de réponses et d'engagement de la DREAL pour 2014, la situation est délicate, d'autant plus que nous avons deux emplois salariés à rémunérer. Le niveau des adhésions se monte à 7 808€, pour 308 adhésions à ce jour, ce qui est bon pour une fin de premier trimestre. De plus pour la période 2014-2020, les fonds européens (Feder) ne sont pas orientés vers la biodiversité, domaine qui n'a pas été retenu prioritaire.
Nos financements sont peu diversifiés : adhésions et dons, les activités d'animations de notre salarié, quelques subventions liées aux projets. Il est donc impératif d'obtenir la subvention de la DREAL au 1er semestre, indispensable pour fonctionner. Dans le cas contraire, un CA extraordinaire pourrait être convoqué, sur l'avenir. Un débat s'ouvre de nouveau sans pouvoir beaucoup avancer, les solutions miracles ne se sont pas invitées à ce CA !

Nouvelles ZNIEFF
Deux projets : Macé et Verrières
Le coteau de Macé (présence de *Lathyrus pannonicus*) est déjà classé en ZNIEFF depuis 2008. On propose d'en modifier le périmètre pour tenir compte de l'environnement végétal du Callovien, de la présence de l'autoroute A88 et faire un complément d'inventaire.
Christophe propose le projet de reconnaissance d'un terrain privé dans une zone rurale et dans un périmètre urbanisé à Verrières en ZNIEFF : trois espèces déterminantes sont présentes plus de nombreuses espèces « intéressantes ».
Le CA est favorable aux deux projets.

Participation aux CA du GRAPE et du GRAINE, et proposition d'administrateurs
Suite au départ de notre représentante AFFO au CA du Grape, il n'y a plus personne, ce que regrette le président de cet organisme. Leur prochaine AG est programmée le 17 mai. L'AFFO est une des principales associations du GRAPE, membre et cofondatrice de ce groupement régional. Un débat s'engage sur le GRAPE et sur notre présence au sein du CA. Vote sur l'adhésion au Grape : 8 pour, 1 contre, 2 abstentions.
Sur notre participation au CA : aucun candidat ne se déclare comme volontaire à ce jour, donc l'AFFO ne présentera pas de candidat cette année.

Même questionnement pour le GRAINE. Cet organisme est un groupement fédérateur d'associations, avec pour objet, l'éducation à l'environnement. On y est théoriquement administrateur jusqu'en 2015, on n'y siège plus depuis 2012. Comme pour le GRAPE, on décide de continuer à y adhérer, mais devant l'absence de candidats pour représenter l'AFFO au CA du GRAINE, aucun membre de l'AFFO ne sera présent au CA. Un courrier sera envoyé au GRAINE pour démissionner du CA et expliquer notre décision

Projet Letacq, point sur les travaux et échéances
La biographie est terminée, la mise en ligne des écrits numérisés presque achevée. Une rencontre est programmée avec les Archives départementales et la SHAO sur le travail participatif autour de ce projet qui trouvera son aboutissement en 2015.

5. la lambonnière, saison estivale 2014.
Pour cet été : présentation de notre exposition sur les insectes. Permanences : Estelle ne pouvant plus assurer les permanences des week-ends, appel sera lancé aux adhérents et administrateurs volontaires, pour être présent à La Lambonnière les après- midi des samedis et dimanches, un outil planning va être mis en place.
Problème posé par les hirondelles que nous accueillons chaque année pour nicher : un aménagement interne est nécessaire, de type sas avec rideaux mobiles. La section Perche se charge de réaliser les travaux.

6. Questions diverses/Tour de table
➔ Le festival Ciné environnement se tient du 8 au 12 avril, au cinéma Le Rex de Sées. L'AFFO est, comme tous les ans, partenaire de cette manifestation et partie prenante.
➔ Une invitation préfectorale concernant la déviation de Saint Denis sur Sarthon pour une réunion le 17 avril. Rosine ira.
➔ Parution de « la Flore de France », au prix de 64 €, sur souscription. L'Affo va en acquérir un exemplaire.
➔ Publication d'un album « Scènes de nature » de François Nimal à l'occasion des 20 ans du Conservatoire des 3Espaces Naturels de Basse-Normandie, un exemplaire est à la disposition à la naturathèque.
➔ Dépôt d'ouvrages divers dans la Naturathèque : « les espaces naturels de France », une revue avec des numéros depuis 1978 et environ 200 numéros sur les orchidées.
➔Un herbier relativement récent a également été déposé à la Naturathèque. Martine se propose d'en dresser l'inventaire et de décrire son état général.

Grille numéro 43
Nature croisée par Michel Provost

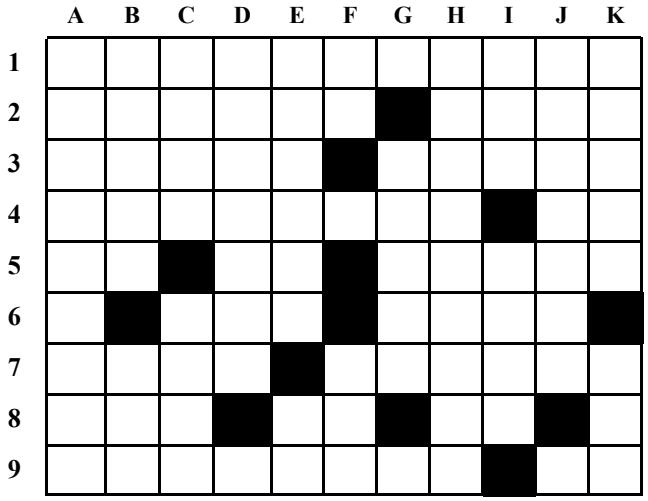

Horizontal
1 – Sympathique Procyonidé.
2 – Pinnipède. A l'état naturel .
3 – Liquide organique. Ile des Antilles.
4 – Usure du temps. Unité de temps.
5 – Réfléchi. Article de souk. Auxiliaire conjugué.
6 – Bout de jardin. Félidé.
7 – Logement de spirographe. Comme certaines araignées.
8 – Rappel. Fantassin étasunien. Petit lieutenant.
9 – Il fréquente les cabinets. Le prix du silence.

Vertical
A – Mammifère ou poisson.
B – Roi qui aurait pu devenir mycologue... Eléments constitutifs des universités après 1968.
C – Fait la glace. Refuge.
D – L'AFFO y avait encore son siège hier...
E – Fleur des champs. Voiture puissante.
F – Largeur d'étoffe. « Dégage !», à Rome.
G – Singe.
H – Cœlentéré colonial.
I – Ancienne monnaie. Période de grandes transhumances.
J – Pas de la campagne.
K – Regimbant. Poisson méditerranéen.

Solution de la grille n° 42 :

Horizontalement :
1 Périophthalme. **2** Huîtrier. Geai. **3** Coter. David. **4** Ethno. Inopiné. **5** Tua. Lésinas. **6** Ria. SE. Es. **7** Nid. NNO. Eton. **8** Inachevé. **9** Aptère. Caesar. **10** Rappel. Thé. **11** El. Église. Ris. **12** Caisse. Errer.

Verticalement :
A Phaéton. Arec. **B** Eu. Tu. Impala. **C** Richard. TP. **D** Iton. Nèpes. **E** Ortolan. Regs. **F** Pie. Nielle. **G** Hérisson. **H** Tr. Nie. AC. Se. **I** Don. Écaler. **J** Agapanthe. **K** Levis. Œstre. **L** Main. Envahir. **M** Eiders. Ère

Le Petit Liseron est le bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne

Toute reproduction interdite sans l'accord préalable de l'association y compris pour la presse, les services administratifs de l'Etat et des collectivités locales.

Directeur de la publication : **Serge Lesur**

Rédacteur en chef : **Martine Lesur**

Ont participé à ce numéro :
Bernard Beaudoing; Martine et Serge Lesur, Rosine Guerchais, Claude Maupay, Michel Provost,.

Tirage : A.F.F.O.
sur papier recyclé *Evolve Business* 80 g
et papier recyclé *Evercolor vert clair* 80g

ISSN 0296 - 9173
Numéro 2/2014
(144 depuis la première parution)

F.N.E.

Ce numéro a été composé le jeudi 8/05/2014

ASSOCIATION FAUNE ET FLORE DE L'ORNE
CRIL du Moulin - 61420 Saint-Denis-sur-Sarthon - Tél. : 02 33 26 26 62

E-mail : affo@wanadoo.fr

L'A.F.F.O est cofondateur membre du GROUPEMENT REGIONAL DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT de Basse-Normandie. G.R.A.P.E. - Maison des Associations - 10-18, Grand Parc - 14200 Hérouville-St-Clair
L'A.F.F.O. est cofondateur membre du CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE BASSE-NORMANDIE
320 quartier du Val - 14200 Hérouville-St-Clair